L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 13 JUIN 1889.

Hippolyte Duprat.

Les journaux de Paris nous portent la nouvelle de la mort de M. Hippolyte Duprat, qui vient de succomber à une attaque d'apoplexie. Il était âgé de 65 ans.

M. Duprat, que nous avons eu l'avantage de rencontrer, de connaître à Paris, n'était pas une personnalité ordinaire. Seulement il n'avait pas su appliquer sa riche organisation à un seul et même objectif et il avait ainsi quelque peu divisé ses forces, éparpillé sa vie.

Il avait débuté par d'excellentes études, s'était fait recevoir médecin et avait, comme tel, pris du service dans la marine française. Mais en même temps qu'il poursuivait ses études médicales, il s'occupait très sérieusement aussi de musique, de composition, qu'il aimait avec passion. Les voyages sur mer poussent à la rêverie, et au cours de ceux-ci, le médecin était souvent hanté par l'artiste; entre deux prescriptions, l'officier de marine jetait sur le papier quelque scénario, écrivait des scènes qu'il mettait en musique.

Le drame lyrique, avec toutes ses séductions, tous ses enchantements, le sollicitait souvent. Le combat fut long, les hésitations fréquentes; mais enfin l'artiste eut le dessus et M. Duprat quitta le service pour le théâtre.

Il se mit aussitôt à l'œuvre et aidé, pour le livret, d'un collaborateur dont le nom ne nous revient pas en ce moment, il acheva, avec celui-ci, les paroles d'un opéra en cinq actes: *Pétrarque*, dont il écrivit seul la partition.

L'œuvre révélait à coup sûr, un tempérament musical. A une époque déjà reculée nous en entendions bien des morceaux au piano, si bien que nous nous décidâmes à acheter l'ouvrage afin de le faire exécuter ici-même, sur la scène de l'Opéra.

Puis des exigences de répertoire, des considérations de personnel survinrent qui empêchèrent la réalisation de ce projet.

Cette partition ne manque point d'envergure; il est là des pages où le souffle de l'inspiration a passé; des situations fort heureusement traitées, musicalement scéniques. On en pourrait citer plusieurs duos, des ensembles, des finals bien développés, à effet et une romance, celle de Pétrarque, au 3ème ou au 4ème acte, dont la mélodie est d'une couleur distinguée, et d'une mélancolie pénétrante.

Si nous ne nous trompons, M. Berger l'a chantée dans l'un des concerts donnés la saison dernière.

Mais la scène parisienne, presque monopolisée par les sommités de l'art, la scène lyrique surtout est d'un abord difficile pour un nouveau venu.

Les directeurs se décident malaisément à risquer un capital, toujours considérable, pour monter un grand ouvrage dû à un nom inconnu.

Donc après avoir inutilement tenté ce terrain de Paris, M. Hippolyte Duprat se retourna vers la province, et ce fut à Marseille que fut produit son *Pétrarque*, si notre mémoire nous sert bien. La conduite de l'ouvrage fut confiée à M. Momas, le remarquable et regretté chef d'orchestre dont le public de la Nouvelle-Orléans se rappelle et l'enthousiasme et le beau talent.

La partition causa une impression des plus favorables; si bien qu'elle fut interprétée sur d'autres scènes de la province française et arriva enfin, plusieurs années après, au Théâtre de la Gaîté, Paris, en 1880. Là le rôle de Pétrarque fut chanté par un artiste de la plus haute valeur: le ténor Warot, maintenant professeur au Conservatoire de Paris.

La partition fut encore bien accueillie; mais la Gaîté n'eut qu'une existence éphémère comme scène lyrique et *Pétrarque* rentra cette fois dans les cartons, pour n'en plus sortir.

L'épreuve fut d'autant plus rude à M. Duprat qu'il avait dépensé des sommes fort importantes pour la mise à la rampe et la publication de l'œuvre sur laquelle il avait fondé tant d'espérances. Il en avait écrit d'autres aussi: *Sathaniel*, *Marie Tudor*, *le Connétable de Secile*, *Jeanne de Naples*, mais elles ne firent que passer sur des scènes diverses, et, lassé de lutter, découragé, le compositeur, auquel cependant, on reconnaissait une valeur réelle, dut renoncer à ce théâtre, auquel il avait tout sacrifié.

Il revint donc forcément à sa première profession; il reprit le service médical. Il exerçait les fonctions d'inspecteur des eaux minérales du département de la Seine quand la mort est venue le surprendre.

Médaillon.

Nous recevons de M. F. Cazelles un médaillon en plâtre qu'il vient d'achever. C'est le portrait très réussi d'un de nos collaborateurs de l'*Abeille*, M. L. Placide Canonge. Nous reviendrons sur ce travail qui fait honneur à l'artiste. Aujourd'hui nous nous contentons d'adresser nos remerciments et nos félicitations à l'artiste, chargé en ce moment de commandes importantes comme sculpteur et comme peintre décorateur.

West End.

La température est charmante au West End et le programme de chaque concert toujours l'objet des soins les plus intelligents. En la saison où nous sommes on ne saurait passer deux ou trois heures plus aimables que celles que procure l'orchestre de trente-cinq musiciens, conduit par M. Lenfant, et où figurent nos instrumentistes les plus en faveur.

Fête scolaire.

Nos lecteurs n'ont pas oublié que la fête scolaire annuelle du High School (Garçons) des Ecoles Publiques se donne ce soir au Théâtre St-Charles.

Le programme comprend des exercices très variés: Discours, lectures, récitations, compositions, scènes dramatiques, etc., etc. La soirée se terminera par la proclamation des noms des Gradués, au nombre de vingt-deux. Nous en avons publié la liste dans l'*Abeille* d'hier.

On commencera à 8 heures, et nous engageons les invités à ne pas s'attarder car il y aura certainement grande foule à cette fête pleine d'intérêt.

Malles, valises, en vente à l'Etoile Rouge.

Entre bohèmes :

—Je te quitte, je suis en retard. Tu n'aurais pas cinq sous à me prêter pour prendre l'omnibus?

—Impossible, je n'ai qu'une pièce d'un dollar.

—Ça ne fait rien, prête tout de même, je prendrai une voiture.

ROYAL

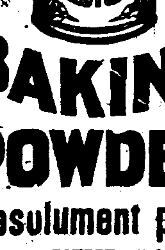

BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE ne varie jamais. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 12 juin 1889.—Indications: Pour la Louisiane: Pluies légères température stationnaire sur le golfe, vents variables.

Température du 12 juin 1889.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin......	80	27
Midi......	86	30
3 P. M......	80	27
6 P. M......	76	25

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.
Henry Williams à Mlle Hattie Evans.
Joseph Frederick Hartley à Mlle Mary Vigot.
Eugène Robert à Mlle Louise Smith.
Neil Sweeny à Mlle Marie Angelo Sias.
Sebastian Gilbert à Mlle Adèle Quiazzaro.
Albert Reinheimer à Mlle Elizabeth Davis.
Enes Treadaway à Mlle Annie Boyle.
George Savage Tuckwell à Mlle Laura Padin.
Charles Thomas Logan à Mme Este Reynolds.
Edward Jackson à Mlle Georgina Evans.
Joseph Lons on Mlle Wilhelmina Sieger.
Alfred Reiden à Mlle Ellen B. Harrison.

Naissances.
Mme Henry O. Hassinger, une fille.
Mme Sol. Levi, un garçon.
Mme Frederick Byrune, un garçon.
Mme Peter Baker, une fille.
Mme John Stock, un garçon.
Mme Patrick J. Farrell, un garçon.
Mme Timothy Tobin, un garçon.

Décès.
Louis Duplantier, 43 ans, rue Derbigny, entre Laharpe et Lapeyrouse.
Jean Marie Sarrat, 27 ans, paroisse St-Bernard.
Mme veuve Margaret Bond, 79 ans, 273 rue du Camp.
Richard S. Phillips, 9 mois.
Lydia Schmidt, 9 mois, rues St-Claude et Barthelemy.
Johann Schultz, 65 ans, rue des Arts, près Urquhart.
Mme veuve J. Mackling, 69 ans, City Park Road.
Joseph E. Boswell, 3 mois, 66 rue Urquhart.
Ida Harnan, 15 jours, 475 rue North Derbigny.
Lavinia S. Stamps, 32 ans, rue Jersey, près Joseph.
Mlle Henrietta Borne, 19 ans, 400 rue Chippewa.
Louis Miller, 2 mois, 38 rue North Broad.
Edward Welch, 57 ans, 547 rue Bourgogne.
Mme Elizabeth Eagan, 37 ans, 95 rue Montégut.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Mme A. Faisans et autres à P. Hartnett, un terrain borné par les rues Villeré, Barthélemy, Lavergne et Delaronde, $900.

La même à H. Munstermann, un terrain borné par les rues Séguin, Delaronde, Bouny et Pierre, $700.

Cour de Circuit.—P. E. Macloy, tuteur, contre la Equitable Life Insurance Co.—Rejet de la motion du demandeur de référer l'affaire à la Cour Civile.

Henry Charnock contre le Bureau des Assesseurs—Poursuites annulées, la Cour n'ayant pas de juridiction en la matière.

C. H. Stewart contre la ville. Le décret d'annulation de vente est rendu absolu.

Mme C. W. Fleitas contre W. F. Mellen. La pétition de la demanderesse est rejetée et elle est condamnée aux frais.

La division du juge Billings ajournera lundi pour trois mois.

Cour Civile.—Les succession Henry Ebeling, E. B. Musgrove, Marie McArdle et Francis Lamonette sont ouvertes.

Alphonse et Jules Beauchange demandent l'émancipation.

L'Etat ex rel. Jeanne de Serre contre le Bureau des Assesseurs pour obtenir une réduction.

Veuve Auguste Terry contre Salvador Oteri et Henry Pizzati pour $20,000 de dommages, son mari étant mort accidentellement au service des défendeurs.

Jean Mialock contre John E. Staes au sujet d'un titre de propriété.—Jugement en faveur du demandeur.

J. D. Thompson contre E. Quatrevaux pour $2000 de dommages pour violation de contrat.

Henry Heuchert contre la German American Insurance Co. pour $1600.

Dan Candiff contre la Mississippi Valley RR. Co. Jugement en faveur du demandeur pour $6,500 de dommages.

Cour Criminelle.—Section A.—Phil. Kennedy, attaque à main armée, trois mois de prison.

Bénédiction d'une nouvelle statue de St-Antoine de Padoue.—Aujourd'hui, jeudi, 13 juin, fête de St-Antoine de Padoue; grande cérémonie à l'Eglise italienne de la rue des Remparts, placée sous le patronage de ce saint et dirigée par le Rév. P. Manorita.

A cette occasion, il y aura, avant la messe solennelle de 10 heures du matin, bénédiction d'une nouvelle statue du patron de l'Eglise. Cette statue, venant de Paris, appartient à la statuaire polychrome, qui joit aujourd'hui d'une si grande vogue.

Pendant la grand'messe, avec diacre et sous-diacre, et exécutée en musique, il y aura deux discours prononcés, l'un en anglais, l'autre en italien.

Le soir, à 5 heures et demie, Bénédiction solennelle du Sacrement.

La statue qui doit être dévoilée et bénie aujourd'hui, est un don fait à l'église de St-Antoine de Padoue.

Alarmes automatiques.—Hier pour la première fois, une alarme d'incendie a été donnée à l'une des boîtes de la compagnie des alarmes automatiques. Les alarmes ordinaires s'arrêtant au No 616, les pompiers en entendant sonner 714, ont perdu la tête et fini par croire à une erreur dans la sonnerie.

Enfin les pompiers se sont dispersés dans diverses directions et ont appris que l'alarme n'était que le résultat d'une méprise de l'employé de la compagnie.

La boîte 714 est celle du magasin de MM. E. J. Hart & Co., rue Tchoupitoulas. Après cette leçon, les pompiers ajouteront sans doute à leur liste les numéros des nouvelles alarmes.

Affaires municipales.—Il a été envoyé au maire, par les habitants riverains du canal d'Orléans, une pétition dans laquelle ils demandent que la boue retirée de ce canal et entassée sur ses rives soit enlevée. Or, pour faire droit à ces justes réclamations, la ville, qui a déjà faute de fonds été obligée de supprimer la moitié des tombereaux à ordures, aurait à payer les frais de transport de cette boue, ce qui, étant incompatible avec la dite mesure, ne laisse que trop entrevoir aux pétitionnaires la jouissance plus longtemps prolongée de cette boue malsaine devant leurs portes.

Le pavage en bois de la rue Baronne par la Wyckoff Co. s'est terminé aujourd'hui; néanmoins, la compagnie maintient l'offre faite par elle à la ville de paver gratuitement, à titre d'essai, n'importe quelle rue sur une longueur de 2 ilets. Le commissaire Lèche a été chargé de choisir l'emplacement.

Le shérif Waggner.—Les citoyens de Gretna signent en ce moment une pétition qui y circule pour demander la suspension définitive du shérif Waggner, auquel on impute la responsabilité des récents troubles, par son abus de pouvoir.

On lui reproche en outre une complète incompétence dont il a fait preuve lorsque le calme a été rétabli, enfin entr'autres choses une ignorance manifeste de la manière dont doit être dirigé le bureau du shérif. Le shérif ne semble pas s'inquiéter beaucoup des mesures prises contre lui.

Accident sur le lac.—A l'approche de la grande régate annuelle de l'Association du Pontchartrain, les concurrents des divers clubs s'exercent sur le lac. Or mardi soir une des embarcations du Club Persévérance a pris en travers une barque à deux rameurs appartenant au Club du West-End et l'a transpercée.

L'avant de ces embarcations est tellement pointu qu'il a pénétré profondément dans la barque du West-End montée par MM. Keegen et Hornor et a blessé celui-ci lui faisant une longue et profonde entaille qui l'empêchera de prendre part à la régate de demain.

On regardait le blessé et son compagnon comme les vainqueurs de l'épreuve dans laquelle ils devaient être engagés, et c'est un contre-temps pour le Club du West End, qui va choisir parmi ses membres le remplaçant de M. Hornor. La blessure de celui ci est sans gravité.

Accident.—Hier soir à 7 heures un enfant de couleur, nommé Edward Marigny, âgé de 15 ans, habitant rue Marigny, No 259, qui jouait dans le marché Washington, s'est accroché la main gauche à un crochet de boucher et s'est fait une blessure plus douloureuse que grave.

Vol.—Hier soir, à 4 heures, on a arrêté, encoignure Calliope et Pilié, les nommés Henry Burke et Dan O'Leary qui avaient volé pour 75c de douves dans un wagon de marchandises de l'Illinois Central.

Autre accident.—Hier, à midi 15, un nommé John Edmond, âgé de 21 ans, habitant encoignure Erato et Liberté, et employé de l'Illinois Central, couplait des wagons, encoignure Julia et Delta, lorsqu'il a eu la jambe droite prise sous une roue qui lui a fait, au-dessous du genou, une grave blessure. Il a été transporté à l'hôpital, où la jambe a été amputée dans la soirée.

Acquittés.—MM. Geo. Doffy, A. Brisgo et Nick Heiner, employés de la Orleans Syrup Co., s'étant opposés à la saisie de trois mules de la dite compagnie, par le shérif, ont été arrêtés et à la requête de celui-ci acquittés par le juge Dreux.

Incendie.—Hier soir à 8 heures, le feu a pris au No 71 de la rue Toulouse, chez Mme Levy, marchande de meubles d'occasion. Le feu a été découvert par M. Levy dans un lot de meubles arrosés de térébenthine.

Un autre commencement d'incendie a été en même temps découvert dans la cuisine.

Une bouteille ayant contenu de la térébentine a été retrouvée dans le magasin, prouvant que l'incendie était dû à la malveillance.

Le stock a été endommagé pour $5 environ, et les flammes ayant été promptement éteintes, grâce au secours des voisins, l'alarme n'a pas été donnée.

Société d'Agriculture.—L'Association d'Agriculture du Parc-Audubon, tiendra aujourd'hui à 3 heures p. m., dans la salle d'horticulture, sa réunion mensuelle.

Paragraphes. — Le comité de finances s'est réuni hier et la seule décision importante qui ait été prise est une décision favorable au contrat avec la Police Patrol Co. Pour $23,500 au lieu de $27,500 demandés primitivement.

—Mme Frank Raffi, qui habite rue Bourbon No 120, étant fatiguée de vivre parce qu'elle est d'une santé délicate, a pris une dose de laudanum auquel les étudiants n'ont pas laissé le temps d'agir.

Chapeaux, souliers, parapluies, en vente à l'Etoile Rouge.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente Française.

Paris, 12 juin—Le trois pour cent est coté à 86 francs 80 centimes.

Nouveau Comptoir d'Escompte.

Paris, 12 juin—Le nouveau Comptoir d'Escompte s'est définitivement organisé hier avec M. de Normandie comme président.

Meurtre.

Paris, 12 juin—Un fermier près de Serris, sa femme, sa fille et deux autres personnes ont été assassinés par un ouvrier du nom de Roquet, à Toulouse.

Le motif de celui-ci était la vengeance, ayant été déchargé par le dit fermier, chez lequel il travaillait.

Le procès des Boulangistes.

Paris, 12 juin—Le procès des Boulangistes arrêtés à Angoulême aura lieu le 20 courant.

Commission Boulangiste.

Paris, 12 juin La Commission Boulangiste terminera son rapport samedi. Le procès commencera au mois d'août.

Emeute.

Turin, 12 juin—Il y a eu une émeute aujourd'hui survenue à la suite d'une grève.

Les émeutiers ont été chargés et dispersés par la cavalerie.

Plusieurs arrestations ont été faites.

Emeutes.

Bruxelles, 12 juin.—Des émeutes anti-ministérielles ont éclaté ici, à Gand et à Liège.

Plusieurs des émeutiers ont été blessés dans le conflit avec la police.

Le journal Tageblatt.

Vienne, 12 juin—Le journal *Tageblatt* a reçu avis, de Belgrade, qu'un complot existe au palais même, pour détrôner le jeune roi Alexandre et proclamer roi le prince Pierre Karageorgewitch.

Accident de chemin de fer.

Dublin, 12 juin—Un train parti d'Armagh avec des excursionnistes, a déraillé près de cet endroit.

Vingt personnes ont été tuées et un grand nombre blessées.

Il y avait là 1,200 personnes, parmi elles, les écoliers du "Methodist Sunday School," les professeurs et les parents.

Les excursionnistes se rendaient à Warren Point.

Les dernières nouvelles reçues d'Armagh disent que 80 enfants ont été tués.

Plus de cent passagers ont été blessés d'après d'autres nouvelles reçues.

Cet accident a jeté la tristesse dans la ville d'Armagh. Toutes les boutiques sont fermées cette après-midi et toute la population est en deuil. Un train spécial a transporté 20 chirurgiens sur les lieux du désastre.

Le Czar.

Londres, 12 juin.—On rapporte que le Czar refuse de visiter Berlin, mais qu'il ira à Kiel.

Henry M. Stanley.

Zanzibar, 12 juin—Une lettre reçue ici de Ururni, sur la rive sud-est de Victoria, Nyanza, datée du 2 décembre, rapporte l'arrivée en cette ville de Henry M. Stanley.

La lettre dit que Stanley, l'explorateur, aurait éprouvé de lourdes pertes; un grand nombre de ses hommes ayant péri par la maladie et la famine.

L'explorateur avait rejoint Emin Pasha puis était reparti en laissant celui-ci à Unyara, sur la rive nord-ouest du lac.

L'affaire Maybrick.

Liverpool, 12 juin—Mme Maybrick, accusée d'avoir empoisonné son mari, a comparu aujourd'hui à la Cour de Police. Plusieurs témoins ont été examinés. La plupart des témoignages sont semblables à ceux donnés à l'enquête. Le Dr Hopper a témoigné que M. Maybrick avait l'habitude de prendre des médicaments patentés. Il a dit ui-même une fois au témoin qu'il prenait de l'arsenic comme tonique.

La Porte.

Constantinople, 12 juin—La Porte a envoyé une commission composée d'un ex-ministre de la marine, un ex-ministre des puissances et quatre hauts fonctionnaires, avec mission de faire une enquête relative aux griefs du peuple de Crète.

Le steamer City of New York.

Liverpool, 12 juin—Le steamer *City of New-York* n'a pas pu partir aujourd'hui pour New York, ayant été dans l'impossibilité de former son équipage à cause de la grève qui existe parmi les marins.

Le journal Morning Post.

Londres, 12 juin—Le correspondant du journal *Morning Post* à Berlin écrit qu'il n'y a pas de différence sérieuse d'opinion à Washington, relativement au traité samoan. Il n'y a une différence que dans les petits détails.

Le correspondant ajoute que les points principaux sont réglés, et que les américains sont satisfaits et expriment l'opinion que le Sénat des Etats-Unis ratifiera le traité.

M. Gladstone.

Londres, 12 juin—M. Gladstone a harangué aujourd'hui une assemblée de 6000 personnes à la place du marché à Falmouth.

La Kreuz Zeitung.

Berlin, 12 juin—Le *Kreuz Zeitung* dit que l'on craint que le czar ne veuille pas consentir au mariage projetée du czarewitch avec la princesse Maude de Galles, car les rites grecs interdisent une union entre Grecs.

Le Times.

Londres, 12 juin.—Le correspondant du *Times* à Berlin, écrit que l'Allemagne insistera pour que Mataafa soit châtié.

Mort de la princesse Eugène Esterhazy.

Vienne, 12 juin—La princesse Eugène Esterhazy est morte. Elle était sœur de l'archiduchesse Isabelle et était une grande beauté.

On rapporte que la mort du prince Rodolph l'a tuée.

Le Pape.

Rome, 12 juin—Le pape a fait rouvrir les portes du Vatican et a recommencé ses réceptions.

Secours pour Johnston.—Le Cabinet.

Mexico, 12 juin—Des mesures ont été prises ici afin de recueillir des souscriptions pour les victimes de Johnstown.

Le cabinet discute la question relative à la formation d'un nouveau ministère, des télégraphes, des postes et des chemins de fer. On discute aussi l'opportunité de diviser le ministère de la Justice et de l'Instruction.

Crue des eaux.

Decatur, Ills., 12 juin—La crue soudaine des eaux dans la rivière Sangamon a causé des dommages considérables aux récoltes.

WASHINGTON.

L'Hon. Thomas F. Bayard.

Washington, 12 juin.—Le mariage de l'Hon. Thomas F. Bayard et de Mlle Mary Willing Clymer a eu lieu cette après-midi, à 2 heures, à l'Eglise St-John. Il y avait une foule considérable.

Nomination.

Washington, D. C., 12 juin.—Le Président a nommé aujourd'hui M. A. E. Baxter, de New York, marshal des Etats-Unis pour le district nord de New York.

La recherche des cadavres continue à Johnstown.—Le général Hastings s'occupe des travaux.

Johnstown, Pa, 12 juin—Le bourg de Johnstown et les villes environnantes sont maintenant sous le régime militaire. Ce matin, à 7 heures, le général Hastings a pris charge de la ville. Des soldats ont été placés en sentinelles à toutes les stations de commissariat et dans les morgues. Une légère pluie est tombée toute la matinée et la ville a un bien triste aspect. Tout est désordre, confusion, et peu de travail se fait.

Pour la première fois depuis que ce travail a commencé, les ouvriers semblent épuisés et ne s'empressent pas d'aller à la tâche. Cependant tous les ouvriers employés aux morgues et les comités de secours sont activement à l'œuvre. Les victimes du désastre étaient aux stations du commissariat de bonne heure ce matin comme d'habitude, attendant pendant plusieurs heures dans la pluie avant de pouvoir recevoir des rations.

Elles ont l'air aussi abattu que lors de l'inondation. En somme, la population d'ici, c'est-à-dire les résidents, commence maintenant à bien se rendre compte de la terrible épreuve par laquelle on vient de passer. L'excitation les a soutenus jusqu'ici, mais depuis que celle-ci s'est quelque peu apaisée, on comprend mieux l'horrible situation. Ce sera presque miracle s'il ne survient pas grand nombre de suicides causés par le désespoir.

Pour la première fois depuis la catastrophe les résidents commencent à parler de leurs pertes financières, et cette ruine les découragent complètement.

De tous côtés on entend les commerçants s'écrier : "C'est inutile ; nous ne nous relèverons jamais de cette affreuse calamité ; nous avons tout perdu et sans retour !"

Les marchands en gros de Pittsburg qui se trouvent ici essaient de relever le courage des négociants de cette ville et offrent à tous les anciens commerçants de l'endroit de grands avantages pour qu'ils puissent recommencer les affaires.

Une circulaire a été reçue par ceux-ci venant de plusieurs marchands de Pittsburg, qui leur offrent tout le crédit qu'ils désirent.

Tous les ouvriers employés par MM. Booth & Flynn et tous les volontaires et autres employés ont été payés aujourd'hui au club par le comité de finances. Il y avait plus de 4000 hommes autour de la bâtisse et c'est avec beaucoup de difficulté qu'on a pu faire le règlement. Un grand nombre de ces ouvriers avaient oublié leurs numéros et cet oubli a créé beaucoup de confusion.

Le rôle des ouvriers s'élevait à $90,000.

Le général Hastings annonce qu'on commencera ce matin activement à enlever les débris, sous la direction de l'Etat.

M. James McKnight, de Pittsburg, a été choisi comme l'un des contracteurs; il mettra 2000 hommes au travail demain matin. Un contracteur de Altoona et deux autres contracteurs de l'extrémité Est de l'Etat ont été aussi choisi pour les travaux de l'Etat.

Le contracteur qui a été envoyé ici du Maryland par le gouverneur Beaver, a été obligé d'abandonner son poste, grâce à l'impossibilité où il se trouvait de remplir son contrat. Il devait mettre 3000 hommes au travail; mais quand il est arrivé, il n'avait pas 100 hommes. Il voulut alors faire une combinaison avec M. James McKnight, qui s'y est refusé. Il a donc été obligé d'y renoncer et de retourner chez lui.

Au cours d'une entrevue, ce matin, le général Hastings a dit :

"J'ai maintenant pris charge des travaux, et il faudra que le travail soit actif et fait consciencieusement. Je ne veux pas de paresseux, mais rien que des gens actifs. J'ai détaché des soldats sur tous les points que j'ai pu. L'Etat doit payer pour le travail, et si c'est en mon pouvoir, j'ai l'intention de voir à ce qu'il soit fait comme il doit l'être"

Aujourd'hui nous ferons très peu de travail à cause des changements à opérer et du mauvais temps. Mais demain nous attaquerons sérieusement les travaux et 3000 ouvriers y seront employés.

Mille ouvriers partent de New York cette après-midi pour se rendre ici, et au moins 500 seront envoyés de Pittsburg. J'ai mis ces ouvriers sous la surveillance de quatre constructeurs, qui en seront responsables.

"Je n'ai aucune idée du temps qu'il faudra pour nettoyer l'endroit; mais je crains qu'il ne reste que bien peu du million du gouverneur quand la besogne sera terminée.

"Nettoierez-vous, général, les caves des bâtisses ?"

Le général a déclaré qu'il ne pouvait pas répondre pour le moment à cette question. "S'il y a assez d'argent nous le ferons, mais nous voulons, avant tout, nettoyer la ville."

L'Hon. William Flynn, de Pittsburg, est arrivé ici hier soir.

Johnstown, Pa., 12 juin—Les 800 agents de police spéciaux employés par le shérif, ont été congédiés ce matin; des soldats les remplacent. Cette mesure a causé ici une grande satisfaction.

Le général Hastings a donné l'ordre aux troupes de permettre à tous ceux qui portent une plaque de *reporter* de circuler librement et de se rendre où bon leur semble.

Johnstown, Pa., 12 juin—L'ordre se rétablit peu à peu. La discipline militaire a déjà produit un excellent effet depuis que le général Hastings a été chargé de la direction des travaux.

A une assemblée des citoyens des résolutions ont été adoptées remerciant le général Hastings de ce qu'il a déjà fait et requérant les fonctionnaires de la ville de se tenir à l'écart entièrement.

La distribution des vivres est maintenant mieux organisée.

Le journal World.—La question samoane.

New York, 12 juin.—Une dépêche spéciale de Washington au *World* dit: "Le traité samoan a été reçu de Berlin hier au département d'Etat et soumis aujourd'hui au Cabinet par le secrétaire Blaine. La question a été déjà discutée par le Cabinet, mais on n'est arrivé jusqu'ici à aucune conclusion formelle.

Aujourd'hui le secrétaire Blaine remettra le texte du traité au Président, déjà familier avec celui-ci.

New York, 12 juin—Le protocole de la Conférence de Berlin est arrivé hier après-midi de bonne heure à New York, par le steamer *Werra*, qui a quitté Brême le 1er courant. Le secrétaire Blaine ne l'a ouvert que ce matin. Un peu plus tard le secrétaire s'est rendu à la séance du cabinet et remis à celui-ci le document.

Il a aussi porté avec lui plusieurs livres contenant la correspondance diplomatique ayant trait aux affaires samoanes. En attendant la prise en considération officielle des dispositions compliquées qui semblent être imprimées dans le texte de la convention proposée, on ne peut rien savoir de positif, au sujet des dernières instructions envoyées à nos commissaires.

M. Blaine s'est entretenu plusieurs heures ce soir avec le président sur cette question, mais celui-ci n'était encore arrivé à aucune conclusion.

Plus le président réfléchit sur les exactions du gouvernement allemand à l'égard de Mataafa, moins il est disposé à approuver le protocole.

Notre gouvernement vient de décider de reconnaître le zèle héroïque de Mataafa et de ses sujets qui ont porté secours aux marins naufragés à Apia, de sorte que nous ne nous sentons pas disposées à engager les Etats-Unis à déclarer que Mataafa devrait être humilié pour avoir défendu l'existence de son propre peuple, et tel serait le cas de ce pays, si l'on autorisait une indemnité, quelque faible qu'en fût le montant.

M. Calvin S. Brice.

New York, 12 juin.—M. Calvin S. Brice a été élu chairman du comité démocratique National.

Tempête.

New York, 12 juin—La tempête qui s'est abattue hier sur Brooklyn, vers 5 heures et demie de l'après-midi, a fait crouler la bâtisse en bois au coin de la rue Evergreen et de l'Avenue Cooper; deux personnes ont été tuées.

L'église Catholique St-James, rue Jay, près de Chapel Brooklyn, a été frappée par la foudre, hier soir, et en quelques heures, elle a été la proie des flammes.

Les Rév. Pères Mitchell et Molia étaient assis à une fenêtre et ont vu la foudre tomber sur le toit en ardoises de l'église, à 5 heures et demie; néanmoins ils étaient sous l'impression qu'il n'y avait pas eu de dommages sérieux.

Ce n'est qu'à 8 heures qu'on s'est aperçu que l'église était en feu. Les Pères Mitchell et Molia, qui étaient au presbytère, sont accourus lorsqu'on leur a donné l'alarme. Le premier s'est précipité dans le sanctuaire, et au péril de sa vie, a sauvé les vases sacrés et les archives de l'église qui dataient de soixante années. Quand il est sorti de la bâtisse ses vêtements étaient en feu et ses cils et ses cheveux en partie brulés.

Les pompiers ont réussi à empêcher l'écroulement des murs. Il a été impossible de sauver l'autel, malgré tous les efforts des pompiers. Le Père Mitchell dit que la perte sera de $75,000 à $100 000. Toutes les peintures à l'huile ont été détruites. Celles qui avaient le plus de valeur se trouvaient derrière la sanctuaire et représentaient : Le "Crucifiement," la "Sainte Famille," et "St-François." Ces trois tableaux ont été donnés par M. Edward Rorke, et ont coûté plus de $8000.

La foudre a frappé également l'église catholique St-Aloysius, rue Bowery. Elle a réduit en atomes la croix du clocher.

Hamacs—plusieurs genres, en vente à l'Etoile Rouge.

Allemagne et Italie.—On lit, dans le *Journal des Débats* :

C'est, uniquement à l'Allemagne qu'a profité la rupture commerciale entre l'Italie et la France. Elle inonde la péninsule de ses produits manufacturés. On a dit que la dénonciation du traité du commerce franco-italien avait été une concession consentie à l'Allemagne par son alliée, et on peut voir, en effet, que, même au point de vue exclusivement industriel, l'Allemagne a fait un bon calcul puisqu'elle recueille les profits sans avoir fait le moindre sacrifice. Nous pouvons remarquer en passant que, pendant que la France impose aux vins italiens un droit de représailles de 20 fr. par hectolitre, l'Allemagne exige 36 fr., et n'a pas jugé à propos de faire la moindre réduction de taxe pour aider ses alliées à traverser la crise.

En résumé, la présence du roi d'Italie à Berlin ne paraît pas de nature à rien changer à une situation qui n'est pas satisfaisante assurément, mais qui est connue. Une visite de l'empereur François-Joseph à Rome aurait plus d'importance.

Le peuple italien—dit la *République Française*—commence très bien à comprendre que les alliances durables ne peuvent exister que quand la similitude des races, la ressemblance des croyances ou des aspirations politiques, la connexité des intérêts les rendent vraiment fraternelles. La bouche des jolies Italiennes s'écorcherait à traiter un Poméranien de "*simpatico*". Est-ce en Allemagne que les Italiens trouveraient le travail qu'ils vont demander dans nos villes de Provence, où ils ont des colonie nombreuses? Dans la Méditerranée, notre activité commerciale leur est profitable et, en Tunisie comme en Algérie, nous avons conquis pour eux autant que pour nous. Les Italiens sont plus libres que nous-mêmes pour dire ces choses. Ils ne s'en gênent pas. Publiquement, on les entend regretter l'ancienne entente cordiale entre les Latins, et pour beaucoup le voyage du roi à Berlin, en accentuant l'alliance avec les "Tedeschi", ne fait que hâter la fin d'une politique commode aux ambitions de M. Crispi, mais répudiée par les traditions et les vrais intérêts de l'Italie laborieuse et libérable.

Caleçons de bain, en vente à l'Etoile Rouge.

Les droits politiques de la femme, en Angleterre. — Les partisans des droits politiques de la femme ne se découragent pas en Angleterre. Ni les votes du Parlement ni les arrêts des tribunaux ne les effraient. Nous avons cité la sentence du tribunal d'appel annulant l'élection de lady Sandhurst au *County council* de Londres et par suite celle de miss Cobden. Le comte de Meath, connu comme défenseur émérite du sexe faible, a porté la question, sous forme de motion, à la Chambre des lords. La proposition a été repoussée par 108 voix contre 23, mais dans cette minorité on compte des hommes d'Etat comme lord Granville, lord Northbrook, lord Spencer, le duc de Westminster et le primat anglican, l'archevêque de Cantorbéry. On voit que l'idée fait son chemin.

Parfumeries, savons, en vente à l'Etoile Rouge.

A table d'hôte.

Un voyageur de commerce s'adresse à l'un de ses voisins qu'il ne connaît ni d'Adam ni d'Eve.

—Je jouis d'une excellente santé, lui dit-il.

Etonnement du voisin.... Nonobstant, le voyageur continue avec bonhomie :

—Il vaut mieux qu'il en soit ainsi, n'est-ce pas? Car, si j'étais malade, ce n'est pas vous, monsieur, qui me guéririez!

—Oh! suggère doucement le voisin.... Certainement, non.... Je suis médecin!

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Celiste.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, & Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 9ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 15, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Gired.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Gired et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Roydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Mire et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Mire.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Mire.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Barracs et Dauphine.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 2 Lim. Ex...7:00 am	No 4 Fast Mail...7:00 am
No 6 Coast......9:00 am	No 6 Coast......3:40 pm
No 1 Fast Mail.7:20 pm	No 2 Lim. Ex...2:05 pm
No 7, Exc. dimanche......9:35 pm	No 8, Exc. dimanche......7:30 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...11:00 pm	No 2 Passen......9:15 am
No 3 Ohio and N. O. Lim...7:30 am	No 4 St-Louis and Ohio Ex...5:00 pm
No 5, Exc. dimanche......8:45 pm	No 5, Exc. dimanche......7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 California Express......7:00 pm	No 51 California Express......8:00 am
No 54 R. R. Local......10:25 am	No 53 R. R. Local......3:50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.11:00 am	No 2 Limited....3:35 pm
No 5 Fast line.6:30 am	No 6 Fast line..7:15 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1......9:00 am	No. 2......4:00 pm
No. 3......5:43 pm	No. 4......8:05 am
No. 5......10:10 am	No. 6......4:10 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Califor..8:10 pm	No 20 Califor..11:25 am
No 17 Local....6:55 am	No 18 Local....7:30 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m. 4:00 p.m., 4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 5:00 p.m.
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Shell Beach......9:30 am; Dimanches seulement—6:00 am., 4:00 pm

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS COVINGTON.

Le dimanche.
Arrivée......7:00 pm | Départ......7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée......8:45 am | Départ......4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 13 JUIN 1889.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 m
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 p m
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 p m

VENDREDI, 14 JUIN 1889.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 p m
Pointe Houmas—MARY Z. COMEAUX, à 11 a m
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 a m
Cincinnati—NEW MARY HOUSTON, à 5 p m

Fleuve et rivières

Memphis, 12 juin.—Le fleuve monte. Temps pluvieux. Pas d'arrivages ni de départs.

Cairo, 12 juin—Le fleuve a 27 pieds 7 pouces et monte. Temps couvert et frais. Arrivés, H F Frisbie de St-Louis; Cherokee de Memphis; Granite State de Cincinnati. Départs, Cherokee pour St-Louis à 6 a m; Granite State pour Memphis à 11 a m.

Louisville, 12 juin—La rivière baisse—9 pieds 1 pouces dans le canal, 6 pieds 11 pouces aux chutes. Temps clair et agréable.

Louisville, 12 juin, soir—La rivière baisse—8 pieds 11 pouces dans le canal; 6 pieds 9 pouces aux chutes. Temps beau et agréable.

Evansville, 12 juin—La rivière a 22 pieds 3 pouces et baisse. Temps clair.

Le soir—La rivière a 21 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair.

Cincinnati, 12 juin—La rivière a 19 pieds 3 pouces et est stationnaire. Temps clair; thermomètre 74.

Le soir—La rivière a 18 pieds et baisse. Temps clair.

Pittsburg, 12 juin—La rivière a 6 pieds 7 pouces et est stationnaire.

Les Passes.

Port Eads, 12 juin, 6 p m.—Vent du sud-est. Départ steamships Historian pour Liverpool Louisiana et Excelsior pour New York.

Marchés.

Paris, 12 juin—Les rentes 3 pour cent 86 fr. 60c.

Havane, 12 juin.—Or espagnol 236 3/4 à 237. Change calme Sucre ferme

Londres 12 juin, 12:30 p m. Consols à l'ouverture 98 5/16 au comptant et 98 5/16 à terme.

New-York, 12 juin—Coton stable. Middling Uplands 11 3/16. Middling Orleans 11 7/16. Ventes 886 balles.

Futurs stables à l'ouverture.

Livraisons en juin 10.62; juillet 10.67; août 10.72 septembre 10:15; octobre 9 92; novembre 9 87; décembre 9.88; janvier 9.96; février 10.03; mars 10.12; avril 10.19; mai 10.26.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 12 JUIN 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Angers, Pinkham, Londres via Brême.
Steamship (ang) Jamaican, Edwards, Lynn, Ang. via Newport News.
Steamship City of Dallas, Gait, Puerto Cortez, Livingston et Belize.
Steamship [ital] S. Oteri, Pizzati, Utilla, sur lest.

ARRIVÉS.

Steamship (am) Aransas, Staples, Havane, [précédemment rapporté à la Quarantaine.]
Steamship (mex) Joaquin Ancona, Moreguas, Progreso, Mex., (précédemment rapporté à la Quarantaine.)

BATEAUX A VAPEUR.

Assumption, Dodd, Lockport.
Mary Z Comeaux, Comeaux, Donaldsonville.

EXPORTATIONS.

BRÊME—par steamship Angers — 1715 balles coton 29,176 boisseaux maïs en grenier. Pour Londres—32,000 douves.

LYNN, ANG—par steamship Jamaican—70 000 boisseaux maïs en grenier et cargaison en transit pour Liverpool.

PUERTO CORTEZ, LIVINGTON & BELIZE—par steamship City of Dallas—26,800 pieds bois de charpente 123 colis divers.

IMPORTATIONS.

UTILLA—par goélette Clara L Dyer—16,000 régimes figues bananes 13,000 bananes 38,000 cocos S Oteri.

Arrivages de produits.

LOCKPORT—par steamer Assumption—53 barils mélasse 200 sacs riz brut et fret assorti.
DONALDSONVILLE — par steamer Mary Z Comeaux—Fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS & GULF RAILROAD.—Fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—36 balles coton et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—104 barils sucre 100 barils vin 5 demi-barils vin 130 sacs riz brut et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1470 sacs farine graine coton 200 sacs tourteaux 1 wagon boucts tabac et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—Fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Stationnés
Angers	Brême et Londres	Southport
Benmore	Buenos Ayres	2e dist. 20
Clinton	Havane	Alger
City of Dallas	Belize	1er dist. 15
Chalmette	New York	Alger
Empire	Gênes	4e dist. 42
Gussie	Bluefields	Alger
Glenfield	Rouen	Elevator
Halley	....	1er dist. 27
Jamaican	Liverpool	1er dist. 36
Legislator	Liverpool	2e dist. 10
Morgan City	New York	Alger
Picqua	Rotterdam	Gretna
Rhenania	Hambourg	rue 4e
S Pizzati	Truxillo	Pic Tier
S Oteri	Truxillo	1er dist. 15
Whitney	Laid up	Alger
Wm Cliff	Liverpool	1er dist. 35

BARQUES.

Marcelle	En détresse	2e dist. 24

BRICKS.

Josefita		Alger

GOELETTES.

Cefalu	Ruatan	1er dist. 14
Clara L Dyer	Utilla	1er dist. 14
Maggie S Hart	Pascagoula	1er dist. 27

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Hudson, Freeman........parti 8 juin
Steamship El Monte, Quick........parti 8 juin
Steamship El Paso, Quick........parti 12 juin

BATH, ME.
Goélette Anna E Kranz, Anderson..parti 23 mai

BALTIMORE.
Goélette Arianna Bateman, Simmons.par. 21 mai

LIVERPOOL.
Steamship Architect, Bond........parti 25 avril
Steamship Explorer, Jones........parti 4 mai
Steamship West Indian, Bertie........parti 11 mai
Steamship Yucatan, Fost........parti 18 mai
Steamship Haytian, Coward........parti 8 mai
Steamship Statesman, Edgar........parti 23 mai
Steamship Author, Everett........parti 25 mai
Steamship Cuban, Lawson........parti 1er juin
Steamship Professor, Keller........parti 29 mai
Steamship American, Anson........parti 8 juin
Steamship Australian, Peter........parti 6 juin

LONDRES.
Steamship Federation, Pinkham....parti 23 mai

SWANSEA.
Steamship Federation, Pinkham....parti 28 mai

HAMBOURG.
Navire Anna, Brookshus........parti 26 avril

ROTTERDAM.
Barque D H Watjen, Moll........partie 17 avril

ANVERS
Steamship Bordeaux, Bianchandin..parti 31 janv
Steamship Marseille, Mollière........parti 22 mai

ST-VINCENT, AP DE VERDE.
Steamship Glenfield, Newdick........parti 22 mai

PALERME
Steamship Kate, Durfee........parti 18 mai
Steamship Alexandria, Laird........parti 25 mai

GÊNES.
Barque Clementina, ...partie 30 mars

PAUILLAC.
Steamship Bordeaux, Bianchandin....parti 9 fév
Steamship Marseille, Mollière........parti 28 mai

RIO DE JANEIRO.
Barque Audacia, ——, ...expédiée 11 mai

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. J. Bollinger vs Dr S. P. Brown.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 15,899—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et St-Charles, le SAMEDI, 15 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un buggy à quatre roues avec impérial.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

6 juin—6,10,15

VENTES A L'ENCAN

PAR WARREN HOMES.

PLACEMENTS DE CHOIX

Avec des conditions des plus libérales de un tiers au plus comptant.

Dans le Premier et Quatrième District.

A proximité des Eglises, des Ecoles, des Marchés et des Chars.

Le cottage pour résidence à double corps de logis Nos 323 et 323 1/2, 325 et 325 1/2 rue Jackson.

Le cottage double pour résidence, Nos 434 et 434 1/2 rue Annonciation.

L'élégant cottage en bois pour résidence No 40 rue Liberté.

Succession de Mme Blanche Dumestre.

Pour un Partage. A l'encan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 21,799.

PAR WARREN HOMES, encanteur.—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 13 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 6 juin 1889, Dossier No 21,799, dans l'affaire de la succession de Mme Blanche Dumestre pour un partage, il sera vendu à l'enchère publique :

1° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, désigné par le No 21; le dit lot mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Jackson, sur une profondeur entre lignes parallèles de 102 pieds 7 pouces et 6 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage pour résidence, à double corps de logis, Nos 323 et 323 1/2 rue Jackson.

2° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la propriété désignée par le No 22; le dit lot mesurant 34 pieds 3 pouces de face à la rue Jackson, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 102 pieds 7 pouces et 6 lignes.

Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis connu comme les Nos 325 et 325 1/2 rue Jackson.

3° Trois lots de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, anciennement Jackson, Liberté, anciennement Tremé, Commune et Marais, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6 et partie du lot No 3. Les dits lots mesurent ensemble 72 pieds de face à la rue Liberté, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent un grand cottage élevé avec couvroir au cintre, et connue comme le No 40 rue Liberté.

4° Un morceau ou portion de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Annonciation, Philip et Chippewa mesurant en mesure française, 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 150 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, plus ou moins, et en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 170 pieds 3 pouces plus ou moins; la dite portion de terre étant la moitié du lot primitif désigné par le No 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 2 de mars 1824, déposé dans le bureau de Carlisle Pollock, ex notaire public en cette ville.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à double corps de logis, connu comme les Nos 434 et 434 1/2 rue Annonciation. Les mesures ci dessus sont conformes aux plans dressés par Williams & Patton voyers daté du mois d'octobre 1887 et sont toutes plus ou moins et en mesure américaine et actuellement en exhibition à l'endroit de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit d'un ou un et deux ans en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement, cinq pour cent frais d'avocat en cas de procédures, la propriété devant être assurée et l'assurance transférée aux détenteurs des billets, le tout garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur. L'acquéreur assumera les taxes de 1889 au dessus du prix d'adjudication. 10 0/0 comptant pour lier les ventes.

Actes de vente par devant Joseph D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

9 juin—9 16 23 30—juillet 7 13.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

d'un remorqueur de premier ordre connu comme le E. A. Burke,

et deux barges de premier ordre, connues comme "Maude McLain" et "Keystone", ensemble avec les agrès, poulies, appareils, meubles, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un ordre de vente en date du 9 mars 1889, dans l'affaire de

L. O. Desforges & Co vs. leurs créanciers No 26,390,

et de trois writs de fieri facias dans les affaires qui suivent, à savoir :

Fort Pitt National Bank of Pittsburgh vs Joseph B. Williams.—No 26 214.

Fort Pitt National Bank of Pittsburgh vs Joseph B. Williams.—No 26,215.

Mechanics' National Bank of Pittsburgh vs Joseph B. Williams.—No 26 216

Et aussi en vertu d'un ordre de cour dans l'affaire de

Fort Pitt National Bank of Pittsburgh vs Joseph B. Williams.—No 26,214,

en date du 17 mai 1889, le tout à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Le remorqueur "E. A. Burke" et les deux barges "Maude McLain" et "Keystone", ensemble avec tous les agrès, poulies, appareils, meubles, etc., comme ils se trouvent maintenant dans le fleuve Mississippi, à Alger près du débarcadère du ferry du Troisième District.

Livrés dans l'affaire de l'insolvable.

Saisi dans les affaires ci-dessus et d'autres.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 mai—18,25—juin 1,8,15,19

Succession de Jean Moncstes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.— No 27,162. — Division "D".—Attendu que Bertrand Saloy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Moncstes décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

E. A. LUMINAIS, Greffier.

5 juin—5 9 14

Dix-neuvième Etat Annuel

— DE —

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1888:

Primes reçues :		
Sur risques de feu........		$226,148 63
Sur risques de marine........		3,849 54
Sur risques de rivière........		4,604 72
		$234,602 89
A ajouter, primes non acquises de 1887........		60,695 00
Primes totales........		$295,297 89
A ajouter, intérêts et profits et pertes........		12,896 94
Revenus........		$308,194 83
A déduire, pertes payées :		
Sur risques de feu...	$96,845 65	
Sur risques de marine........	1,136 67	
Sur risques de rivière........	747 81	
Total des pertes payées........	$98,730 13	
Retour de primes et cancellations........	4,471 46	
Commissions........	38,296 00	
Réassurances........	19,289 60	
Taxes et Licences........	4,128 63	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc........	31,247 56	
Déboursés........		$196,162 88
Surplus........		$112,031 95
Primes non acquises de 1888........	$ 60,716 00	
Pertes ajustées et non ajustées........	22,000 00	82 716 00
Bénéfice net........		$29,315 95

ACTIF.

Argent en caisse........	$ 62,278 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi........	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats........	11,762 66
$10,000 Bons des Etats-Unis à 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans........	135,527 00
$49,600 Bons à Prime de la Nlle-Orléans........	69,440 00
Primes en voie de recouvrement........	12,391 05
Prêts sur hypothèque........	37,884 34
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes........	4,486 01
Actions et autres valeurs........	12,144 80
Meubles et installations de bureau........	2,500 00
Total........	$376,107 46

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, ce 12 janvier 1889.

GEORGE O. ANDRY, Notaire.

A une assemblée du Conseil de direction qui a eu lieu ce jour, il a été unanimement résolu d'affecter les susdits profits s'élevant à $29,315 95, à l'actif, pour ajouter encore à la solidité de la Compagnie.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1889.

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle

Par Francis T. Nicholls, gouverneur

DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu que le 11 avril A. D. 1889, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a adopté des résolutions requérant l'Exécutif de cet Etat à émettre sa proclamation de Quarantaine annuelle contre les ports ci-près énumérés. A prendre effet à partir du 1er mai A. D. 1889.

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, ou au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention, que le Bureau de santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, j'ai cru devoir lancer ma proclamation annuelle de quarantaine, ordonnant sa mise en vigueur à partir du MERCREDI, 1er mai A. D. 1889, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit :

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton-Rouge, ce 10me jour d'avril de l'an de N.-S. mil huit-cent-quatre vingt-neuf

FRANCIS T. NICHOLLS
Gouverneur de l'Etatat de la Louisiane.

Pour le Gouverneur ;
Geo. Spencer, sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas au crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agences consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle, à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et cette dure, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer à la désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de ces navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traitées avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure les frais de désinfection, etc.

20 avril—3f

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY

OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau : No 33 rue du Camp.

QUATORZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1888

Primes reçues pour risques d'incendie........		$ 87,630 46
Ajouté : primes non expirées pour 1887.	$20,468 44	
Sauvetage et profits et pertes........	712 51—	21,180 95
		$108,811 41
A déduire:		
Pertes par les incendies........	$30,722 04	
Réassurances........	6,449 58	
Primes remboursées........	6,593 06	
Commission et courtage........	4,417 68	
Dépenses, taxes, loyer Babcock, etc., moins escompte et intérêt........	23,173 62	
		61,356 98
		$47,454 43
Réservé pour pertes non ajustées........		$3,275 94
Intérêt payé le 1er juillet 1888........		7,413 77
Intérêt et dividendes déclarés ce jour........		14,857 11
Réservé pour primes non acquises pour 1888........		21,907 61
		$47,454 43

ACTIF.

Billets d'actions pour capital........	$2,937 58
Prêts sur dépôts de titres (collatérals) et hypothèques........	161,795 96
Billets à recevoir........	2,156 12
Propriétés foncières........	15,000 00
Argent en banque et comptant........	67,448 21
Primes en cours de collection........	41,062 49
Meubles de bureau et accessoires........	4,573 53
	$294,973 99

PASSIF.

Capital-actions........	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues........	3,275 94
Réservé pour primes non acquises pour 1888........	21,907 61
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus........	119,790 44
	$294,973 99

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle Orléans.

I. N. MARKS, Président.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 23e jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier, 1889.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de CINQ POUR CENT.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. BIERHORST,	JNO. FITZPATRICK,
T. PRUDHOMME	PETER BLAISE,
C. TAYLOR GAUCHE,	A. H. SEWARD,
P. DOERR,	A. H. ISAACSON,
JACOB SCHOEN,	H. ELLERMAN,
I. N. MARKS,	I. H. SCHIERMANN,
JNO. EVERETT,	W. MARKS,
OTTO THOMAN,	P. EGAN,
A. A. MAGINNIS	GEO. ZETZMANN

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an........	$12 00
Six mois........	6 00
Trois mois........	3 00
Un mois........	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an........	$3 00
Six mois........	1 50
Quatre mois........	1 00
Un mois........	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS.

73......CHARTRES......